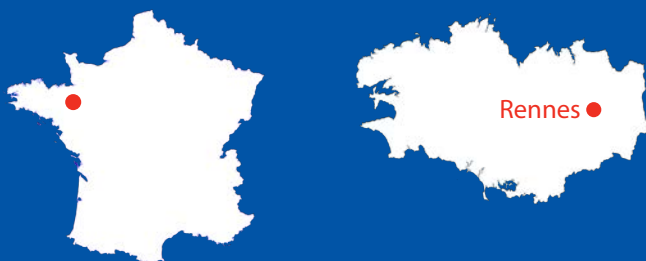




RENNES MÉTROPOLE

Les transitions au coeur du projet de territoire



METROPOLE | PORTRAIT
vivre en intelligence **rennes**

Type de collectivité : métropole
Nombre de communes de l'EPCI : 43
Population : 432 885 habitants
Région : Bretagne
Département : Ile-et-Vilaine
Obtention du label : 2018
Niveau actuel du label : Cit'ergie

Cit'ergie
European Energy Award

CE QU'APPORTE CIT'ERGIE

La démarche Cit'ergie pose la question de la prise en compte des problématiques climat-air-énergie dans les politiques publiques de la collectivité. C'est à la fois un vade-mecum qui permet de questionner les pratiques et politiques en cours, une analyse qui met en relief les marges de progrès, et une démarche qui crée une culture de l'amélioration continue dans la durée.

Pour une grosse collectivité, Cit'ergie donne une vision d'ensemble précieuse et permet de porter un regard extérieur objectivé sur l'action des services. La revue annuelle, structurée et animée avec l'aide du conseiller Cit'ergie, rythme la mise en œuvre du plan d'actions.

Le partage d'expériences entre collectivités labellisées permet également de s'appuyer sur des réalisations existantes pour aller plus loin.

ILS ONT DIT...

« Cit'ergie reconnaît le travail accompli par la collectivité et stimule pour aller plus loin. »

Olivier DEHAESE,
Vice-Président en charge de l'énergie et des déchets

EN SAVOIR



Chef de projet Cit'ergie - Plan Climat : Brendan Catherine
02 23 62 24 44 - b.catherine@rennesmetropole.fr

Site de la collectivité : metropole.rennes.fr
Conseiller Cit'ergie : Nicolas Thibault

RENNES MÉTROPOLE

quelques actions dans les six domaines du label

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Rennes Métropole a élaboré une trajectoire territoriale de réduction des émissions de gaz à effet serre à 2030 fixant l'objectif de diviser par deux les émissions par habitant et indiquant des objectifs stratégiques sectoriels (ex : 6 000 rénovations de logement par an dès 2025).

Rennes Métropole a défini son schéma directeur des réseaux de chaleur urbains avec l'objectif d'économiser 25 000 tonnes de CO₂ par une interconnexion des réseaux Nord et Est et une priorité aux énergies renouvelables et de récupération (taux de couverture minimum 62,5 % pour le nouveau réseau Nord-Est).

La politique de prévention des déchets est une priorité pour Rennes Métropole depuis plusieurs années (programme local de prévention des déchets 2009-2015, territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage 2015-2018). La production d'ordures ménagères est de 192 kg/hab en 2017.

PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

A Rennes et dans toutes les communes de la Métropole, l'éclairage public est éteint une partie de la nuit dans des zones résidentielles ou d'activités. L'objectif sur Rennes est qu'en 2020, 20% des points lumineux soient éteints entre les heures du dernier et du premier métro. Sur six communes de Rennes métropole, l'éclairage public n'est pas allumé l'été.

APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE, EAU ET ASSAINISSEMENT

Le syndicat Collectivité – Eau du Bassin Rennais, qui assure la production et la distribution de l'eau potable pour Rennes Métropole, fait des économies d'eau un objectif prioritaire. Cela se traduit par une facturation progressive incitative et par le programme ECODO 2016-2018 pour économiser 1 500 000 m³ par an.

MOBILITÉ

Avec 81,2 millions de voyageurs en 2016 et la perspective de 112 millions de voyageurs en 2024, après l'entrée en service de la seconde ligne de métro actuellement en travaux, le réseau de transports en commun STAR poursuit son développement. En 2016, la fréquentation représente 185 voyages/habitant.

Rennes Métropole développe une politique volontariste sur le covoiturage avec la mise en service de la plateforme de covoiturage OuestGo, pour les déplacements du quotidien à l'échelle du grand ouest, et du service de covoiturage dynamique Covoit'STAR, ou encore la priorisation de places dans les parking-relais.

Rennes Métropole agit pour la qualité de l'air avec, en 2018, le passage au GNV de l'intégralité de ses bennes pour la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables en créant une station d'avitaillement.

ORGANISATION INTERNE

Rennes Métropole a adopté en mai 2018 un schéma de promotion des achats responsables commun avec la Ville de Rennes et le centre communal d'action sociale. L'objectif est que 80 % de leurs marchés publics intègrent des éléments environnementaux et/ou sociaux d'ici 2020.

COMMUNICATION ET COOPÉRATION

Depuis 2010, à la demande de Rennes Métropole, les bailleurs sociaux étudient systématiquement un scénario de rénovation basse consommation, ce qui a permis une montée en performance progressive des rénovations énergétiques. Pour le parc privé, Rennes Métropole pilote la plateforme écoTravo d'appui aux propriétaires animée par l'ALEC et l'ADIL. Les copropriétés sont accompagnées par la SPL d'aménagement Territoires Publics.



1 – Chaufferie bois de Baud-Chardonnet



2 – Place de covoiturage en parking-relais



3 – Copropriété en rénovation énergétique

© C. Simonato

© R. Volante

© D. Gouray

Cit'ergie
EN PRATIQUE

Cit'ergie est l'appellation française du label européen energy award (eea) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1 400 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales. Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui facilite la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial, d'un Agenda 21, le respect des engagements de la Convention des Maires et la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie performante.

Rejoignez le réseau des collectivités Cit'ergie !

Site du label Cit'ergie : www.citergie.fr - Contact : citergie@ademe.fr